

Compte rendu du CSAL / FS

et du CSAL

23 et 24 juin 2026



Suite à la lecture des liminaires des représentants du personnel, le directeur précise les points suivants :

- Le télétravail est à la main des chefs de services, le fait de ne pas accorder le maximum ne doit pas être considéré comme une sanction. Il n'y a pas de démarche du ministère pour réduire le télétravail de manière globale.
- Vague de chaleur :
 - Message aux responsables des différents services
 - Plus de pause
 - Augmentation du nombre de jours de télétravail autorisés (selon circonstances, au cas par cas)
 - Eau à disposition
 - Projet d'achat de climatisations portatives ou amélioration des systèmes de ventilation.
- 5 contractuels pour la DISI GE dont un en assistance
- Groupe de travail prévu sur l'observatoire interne

Bilan d'activité des services sociaux 2025

- Difficultés RH pour maintenir le service rendu aux agents
- Bonne connaissance du service social de la part des agents
- L'analyse des résultats montre une augmentation des difficultés financières des agents (hausse aide alimentaire, demandes aides budgétaires suite à l'augmentation du coût de la vie) → 27 % des interventions !
- Difficultés des agents pour concilier la vie professionnelle et la vie personnelle.

Commentaire de la CFTC : le tassement des grilles salariales montre ses effets délétères, les difficultés financières des agents sont des signaux alarmants de l'appauvrissement des agents. Quand le ministère va-t-il réagir ?

Rapport annuel d'activité 2025 des médecins du travail

La médecine du travail permet de récolter les ressentis des agents.

Nous faisons remarquer que la visite chez le médecin du travail tous les 5 ans ne permet réellement un suivi attentif face à l'augmentation de la moyenne d'âge des agents.

La direction répond que les agents peuvent demander à prendre rendez-vous de manière occasionnelle en complément de la visite quinquennale.

L'absence de médecin du travail a obligé l'administration à signer des conventions avec des hôpitaux.

On observe une recrudescence des problèmes psychiques : 38 agents ont exprimé une plainte dans ce domaine !

Commentaire de la CFTC : il manque 9 médecins du travail dans le Grand Est. La situation est difficile et le vieillissement de la population à la DGFIP nécessite un suivi plus fréquent, la pénurie de médecin du travail ne doit pas nuire à la santé des agents.

La médecin du travail souhaite attirer l'attention sur les changements de comportement qui doivent questionner sur l'état de santé physique et psychique des collègues.

→ Les préconisations du médecin du travail concernant l'obtention d'un jour de télétravail supplémentaire font l'objet d'un débat entre l'administration et les représentants du personnel.

Commentaire de la CFTC : nous soutenons les agents dont la pathologie nécessite un aménagement du poste de travail. L'intersyndicale a produit une délibération transmise à l'administration. Une réponse formelle sera donnée sous 2 mois (voir ci-dessous)

Délibération relative au refus d'aménagement de poste suite à préconisation médicale

Cette demande de délibération a été mise en place par l'intersyndicale de la DISI Grand Est. Elle consiste à demander à l'administration de s'expliquer sur un point précis, en l'occurrence, le non suivi des préconisations de la médecine du travail pour les jours de télétravail.

→ Délai de un mois pour publier la demande et de deux mois pour revenir vers les représentants du personnel avec des réponses.

Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Le DUERP et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT). On note :

→ Demande d'un point sur l'amiante dans les établissements.

→ Création d'un plan de chargement/ déchargement pour les livraisons, notamment à l'ESI de Reims

Commentaire de la CFTC : les formations permettent de palier à certains risques professionnels, mais la charge de travail impose parfois aux agents de refuser ces formations.

En cas de canicule ou de chaleur exceptionnelle, la mise en place des mesures doit être plus rapide (télétravail, horaires adaptés...)

Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2025

Nous notons :

- Une augmentation flagrante du nombre de réunions.
- Les écrêtages mensuels sont en baisse.

Commentaire de la CFTC : nous restons attentifs à tous les indicateurs offerts par le TBVS. Cet outil permet d'analyser les dysfonctionnements fonctionnels des services.

Point emploi

Transformation d'un poste de B PAU en B programmeur au service G2A de Reims. Concernant, les mutations internes, des possibilités sont ouvertes dans les établissements informatiques sans attendre qu'un poste soit vacant.

Commentaire de la CFTC : nous vous encourageons à vous manifester auprès de vos directions en cas d'envie de changement de poste à l'intérieur de votre établissement.

Point d'étape du plan DGFIP égalité professionnelle

Chaque direction dispose dorénavant d'un référent égalité professionnelle. Steve BERNHART, responsable du pôle Ressources, assurera cette mission pour la DISI Grand Est. En matière de parité, la direction souhaite démarcher un plus large public (classes de 3ème, lycées) pour sensibiliser les femmes sur les opportunités de carrière informatique à la DGFIP. Le recrutement est en effet encore en majorité masculin malgré la promotion déjà engagée.

Commentaire de la CFTC : un plan bien ambitieux présenté avec des objectifs plus que louables. 7 grands axes de travail, 50 points d'actions... Est-ce que l'administration va accompagner ces idées des moyens ad hoc ?

Point emploi apprentis

La sphère informatique accueille à elle seule 19 % des apprentis en 2025, alors qu'elle ne représente qu'environ 5% des effectifs globaux de la DGFIP. Ces emplois débouchent pour certains sur la réussite d'un concours informatique.

Commentaire de la CFTC : n'hésitez pas à faire la promotion autour de vous de cette possibilité. Les places en apprentissage sont souvent difficiles à trouver et les carrières à la DGFIP représentent une opportunité.

